



Séance du lundi 27 janvier 2020

Date de la convocation: 21/01/2020

Date d'affichage de la convocation : 21/01/2020

Membres en exercice
: 9

L'an deux mille vingt et le vingt-sept janvier 20 heures 30 le Conseil Municipal régulièrement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en session ordinaire, sous la présidence de Guy FAVAREL, Maire

Présents : 9

Présents : Guy FAVAREL, Jean-Claude CASSAGNE, Jérôme GAINARD, Bertrand LABOURDERE, Laurence MASSEY, Geneviève FOUCONNIER, Eric CERETTO, Eric LAMBERT, Christian CASSAGNE

Votants: 9

Pour:
9

Représentés:

**Secrétaire de
séance:**
FOUCONNIER
Geneviève

Excusés:

Absents:

Objet: Approbation des statuts du Syndicat Mixte Ouvert "Agence de GEstion et Développement Informatique" - DE_2020_004

Pour rappel le syndicat mixte A.GE.D.I. a été constitué par arrêté préfectoral le 22 janvier 1998. Les statuts ont ensuite été modifiés par un arrêté du 16 juin 2011 qui a entériné la transformation du syndicat mixte en syndicat intercommunal ayant pour objet la mutualisation des services informatiques, télématiques et prestations de services portant sur la mise en œuvre des nouvelles technologie et d'accompagnement des collectivités membres dans le fonctionnement et le développement de leur système d'information (NTIC).

Le syndicat a décidé, à la demande de l'administration, de revoir ses statuts. Il est décidé d'adapter la forme juridique aux besoins en passant de syndicat mixte fermé à Syndicat Informatique Mixte Ouvert et de modifier l'objet du syndicat (article 3).

Après approbation des statuts par le comité syndical lors de la séance du 4 décembre 2019, le Syndicat A.GE.D.I. sollicite ses membres afin de délibérer sur le projet de modification statutaire.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **APPROUVE** l'ensemble des modifications statutaires et les nouveaux statuts du Syndicat Mixte A.GE.D.I., joint en annexe,
- **APPROUVE** le passage de syndicat mixte fermé en Syndicat Mixte Ouvert,

- **APPROUVE** la modification de l'objet du syndicat,
- **AUTORISE** Monsieur Maire à effectuer les démarches nécessaires pour valider les nouveaux statuts du Syndicat informatique A.GE.D.I.

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus

Le maire : Guy FAVAREL

Date réception Préfecture
et publication le 28/01/2020